

texte de construire des routes. Là on les massacra.

Les Arméniens de quelques régions et en particulier de Van, de Zeïtoun, de Sassoun, essayent alors de se défendre. Le gouvernement jeune-turc a dès lors beau jeu pour organiser à travers l'Arménie des expéditions militaires. Les tentatives de révolte sont vite étouffées. Puis, assimilant les Arméniens à des étrangers dangereux pour la sécurité de la défense nationale, on les déporte vers les déserts de Mésopotamie et de Syrie. Les gendarmes turcs poussent à coups de crosse de lamentables convois de vieillards, de femmes et d'enfants, vers les régions désertiques. En route, ces misérables reçoivent à peine un morceau de pain. On leur défend de boire aux mares ou aux rivières. Ils tombent épuisés.

Les gendarmes les relèvent comme des bêtes, à coups de fouet. Au passage, les Kurdes les massacrent et finalement, c'est la grande noyade dans le Tibre et l'Euphrate! Les gendarmes turcs inventent les supplices les plus raffinés. Ils arrachent à leurs victimes les sourcils et les ongles; ils versent sur leurs plaies de l'huile bouillante, appliquent sur leur poitrine des fers rougis au feu, enlèvent des lambeaux de chair avec des pinces chauffées à blanc, les crucifient en leur criant: « Dis à ton Christ de venir te sauver! » Au comité jeune-turc de Constantinople, on discute sur les meilleurs supplices à infliger aux déportés (1).

A Trébizonde, les victimes sont embarquées sur des bateaux. Les gendarmes les jettent ensuite à la mer. A Angora, tous les hommes de 15 à 70 ans sont liés par quatre, emmenés en pleine campagne

(1) *Mémoires de Morgenthau*. Un vol. in-8, 12 fr. Payot, Paris.